

COMMUNE DE BADAROUX

(Département de la Lozère)



Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

2.4 – PLAN DE ZONAGE

Partie Nord

ÉCHELLE : 1 / 5 000

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal le : 05/06/2013
Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal le : 11/04/2022
Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal : 18/12/2024



- Légende**
- Localisation des emplacements réservés (ER)
 - Element de la trame verte (TV)
 - Ua : Zone urbaine à vocation d'habitat correspondant aux parties les plus anciennes de la commune
 - Ub : Zone urbaine à vocation principale d'habitat, correspondant aux extensions récentes de l'urbanisation
 - Ui : Zone réservée aux activités industrielles et de dépôts
 - AU1 : Zone à urbaniser à court terme
 - AU2 : Zone à urbaniser à long terme, à vocation principale d'habitat
 - A : Zone agricole de constructibilité limitée
 - AU1x : Zone à urbaniser à destination d'accueil d'activités industrielles, artisanales, de bureaux et de services liés à l'activité de la zone
 - Ap : Zone agricole protégée (non constructible)
 - N : Zone naturelle protégée (non constructible)
 - Nh : Zone naturelle de constructibilité limitée
 - Ni : Zone naturelle réservée aux activités sportives et de loisirs
 - NPV : Zone naturelle strictement dédié à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques

